World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 17-21 novembre 2025

Distribution: générale
Date: 28 octobre 2025
Original: anglais

Point 7 de l'ordre du jour
WFP/EB.2/2025/7-A/3
Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (https://executiveboard.wfp.org/fr).

Plan stratégique de pays – Éthiopie (2026-2030)

Durée	1er janvier 2026-31 décembre 2030
Coût total pour le PAM	3 318 815 888 dollars É.-U.
Cadre relatif à l'obligation de rendre compte des résultats*	3

* Le cadre relatif à l'obligation de rendre compte des résultats est un système de mesure des résultats qui comprend un suivi des programmes ainsi qu'un suivi financier et offre une méthode fondée sur les résultats pour l'élaboration de programmes axés sur l'être humain.

Résumé

Malgré une croissance économique annuelle impressionnante et des progrès en matière de développement, l'ambition de l'Éthiopie de devenir un "phare de prospérité en Afrique" à l'horizon 2030, comme le prévoit son plan de développement décennal (2021-2030), se heurte aux crises mondiales et régionales, aux conflits internes, aux chocs économiques et climatiques et à une pauvreté croissante[1]. Ces obstacles, auxquels s'ajoutent des problèmes structurels qui atténuent les effets de la croissance économique, entament les possibilités d'un changement en profondeur et aggravent l'insécurité alimentaire.

Face à ces problèmes multidimensionnels, le PAM entend intégrer, superposer et échelonner ses interventions et se concentrer sur les domaines susceptibles d'avoir le plus fort impact. Ses initiatives multisectorielles viseront à répondre aux besoins urgents en améliorant l'accès à la nourriture et en augmentant les disponibilités alimentaires, tout en renforçant l'autosuffisance et en s'attaquant aux causes profondes de la vulnérabilité, notamment par un appui en faveur de systèmes alimentaires résilients. Par la recherche de synergies parmi les acteurs et entre les lieux,

[1] Selon la Banque mondiale, l'Éthiopie est l'une des économies les plus dynamiques de la région, avec un taux de croissance estimé à 8,1 pour cent en 2023/2024. Elle n'en demeure pas moins l'un des pays les plus pauvres, avec un revenu national brut par habitant de 1 020 dollars.

Coordonnateurs responsables:

Mme V. Guarnieri
Sous-Directrice exécutive
Département des opérations liées aux programmes
courriel: valerie.guarnieri@wfp.org

M. Z. Milisic
Directeur de pays
courriel: zlatan.milisic@wfp.org

les secteurs et les systèmes, le PAM complètera les stratégies du Gouvernement et les initiatives des partenaires de façon à mettre en œuvre des programmes innovants qui, tout en tenant compte des risques, sauvent des vies et changent la vie.

À partir des analyses exposées dans le plan stratégique de pays pour 2020–2025, des évaluations pertinentes et du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable établi pour l'Éthiopie pour 2025–2030, le présent plan sur cinq ans suit une approche systémique visant à venir à bout de la faim. Il s'appuie sur les atouts spécifiques du PAM en vue d'obtenir cinq effets directs intégrés:

- Les personnes touchées par une crise souffrant le plus de l'insécurité alimentaire, y compris les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui vivent dans les zones ciblées d'Éthiopie ont un accès immédiat et équitable à une alimentation sûre, suffisante et nutritive, avant, pendant et après les chocs.
- D'ici à 2030, les personnes en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité nutritionnelle vivant dans les zones ciblées voient leur capital humain renforcé grâce à une alimentation plus saine ainsi qu'à des systèmes de santé et d'éducation plus efficaces, ce qui leur permet de réaliser tout leur potentiel.
- D'ici à 2030, les personnes en situation d'insécurité alimentaire vivant dans des zones à risque disposent de moyens d'existence renforcés grâce à des systèmes alimentaires résilients qui leur permettent de résister à de multiples chocs et facteurs de perturbation.
- D'ici à 2030, les institutions gouvernementales et les parties prenantes disposent de capacités renforcées dans les domaines de la préparation aux catastrophes, de la gestion des risques, de la protection sociale et des systèmes alimentaires, ce qui facilite la mise en œuvre d'interventions efficaces en cas de choc.
- Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement présents en Éthiopie ont accès à des services qui leur permettent de mieux porter assistance aux communautés à risque et touchées par une crise et de subvenir plus efficacement à leurs besoins tout au long de l'année.

Le présent plan stratégique de pays tient compte des priorités transversales, notamment la nutrition, la protection, l'obligation de rendre compte et la durabilité environnementale, tout en promouvant l'égalité, en particulier des femmes et des personnes handicapées, en se conformant aux principes humanitaires, en respectant les droits humains et en appliquant le principe consistant à "ne pas nuire". Il donne la priorité aux populations marginalisées et à risque et vise à faire face aux chocs et aux vulnérabilités multiples dans le cadre de programmes de qualité définissant clairement les chaînes de responsabilité.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour l'Éthiopie (2026-2030) (WFP/EB.2/2025/7-A/3), pour un coût total pour le PAM de 3 318 815 888 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation et évaluation des besoins du pays

1. L'Éthiopie, dont la population compte 129,7 millions d'habitants[2], est un pays à faible revenu et à déficit vivrier[3] parmi les plus pauvres au monde; il se classe au 180e rang sur 193 pays selon l'indice de développement humain 2023[4] et au 102e rang sur 127 selon l'indice de la faim dans le monde 2024[5]. Malgré une croissance exceptionnelle du produit intérieur brut de 10 pour cent par an en moyenne entre 2004 et 2019, on estime que 69 pour cent de la population vivait en situation de pauvreté multidimensionnelle en 2021[6]. Plus de 58 pour cent de la population se trouve en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, et seul un ménage sur quatre a accès à une alimentation nutritive. Les femmes, les enfants, les communautés rurales et les personnes déplacées de force sont touchés de manière disproportionnée[7].

2. Depuis 2018, les effets conjugués de chocs tels que les sécheresses, les inondations, les invasions de criquets pèlerins, les conflits et la pandémie de maladie à coronavirus 2019 ont eu de fortes répercussions sur les ménages éthiopiens, et ont ainsi ralenti la croissance économique, accru la pauvreté et mis à rude épreuve les services publics[8]. L'inflation s'est élevée en moyenne à 25 pour cent par an, culminant à 34 pour cent en 2022[9], alimentée par les ruptures d'approvisionnement, la flambée des prix mondiaux, la dépréciation de la monnaie et l'inefficacité des politiques monétaires et budgétaires. L'adoption par l'Éthiopie d'un taux de change flottant à la mi-2024 a conduit à l'activation d'un mécanisme élargi de financement assuré par le Fonds monétaire international pour un montant de 3,4 milliards de dollars, avec un premier décaissement de 1 milliard de dollars, et à une contribution annoncée de la Banque mondiale à hauteur de 16,6 milliards de dollars sur trois ans.

3. La polarisation ethnique et les conflits persistants fragilisent la vie politique, la paix et la stabilité en Éthiopie. Les différends historiques (conflits territoriaux, disparités socioéconomiques et clivages politiques) sont exacerbés par la fragilité des institutions, la course aux ressources et la corruption[10]. Le conflit qui a sévi dans le nord de l'Éthiopie de 2020 à 2022, la recrudescence des hostilités dans la région d'Amhara depuis la mi-2023, la poursuite des hostilités en Oromia et les combats sporadiques ailleurs ont déchiré le tissu socioéconomique du pays, détruit les infrastructures, aggravé l'insécurité alimentaire[11] et la malnutrition et entraîné de nouveaux bouleversements économiques.

[2] Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Population mondiale – Éthiopie.

[3] Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Liste des pays à faible revenu et à déficit vivrier.

[4] Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Page Web sur l'indice de développement humain – Éthiopie (en anglais uniquement).

[5] Concern Worldwide, Welthungerhilfe et Institute for International Law of Peace and Armed Conflict. Page Web sur l'indice de la faim dans le monde – Éthiopie (en anglais uniquement).

[6] PNUD. 2024. *Quarterly Economic Profile: Ethiopia*.

[7] Agence des États-Unis pour le développement international. Ethiopia overview: nutrition (page Web consultée le 23 novembre 2024; site mis hors service depuis).

[8] Concern Worldwide, Welthungerhilfe et Institute for International Law of Peace and Armed Conflict. Page Web sur l'indice de la faim dans le monde – Éthiopie (en anglais uniquement).

[9] Banque mondiale. Page Web des données ouvertes: Inflation, prix à la consommation (% annuel) – Éthiopie.

[10] Organismes des Nations Unies en Éthiopie. 2024. Analyse commune de pays: Éthiopie.

[11] Les besoins humanitaires liés à la sécurité alimentaire ont explosé, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë ayant bondi de 8 millions en 2019 à un pic de 22,6 millions en 2022, avant de redescendre à 15,8 millions en 2024. Ce bond important, en particulier entre 2020 et 2022, s'explique par le conflit dans le Nord et les vagues de sécheresse consécutives dans les zones pastorales du Sud. Voir Organisation mondiale de la Santé. 2024. *Public health situation analysis – Ethiopia.*

4. Les conflits, les chocs climatiques et les difficultés économiques ont entraîné des déplacements prolongés entre 2008 et 2023. En 2024, 21,4 millions de personnes ont eu besoin d'une assistance humanitaire sous une forme ou une autre, parmi lesquelles 4,6 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, ce qui représente une importante réduction par rapport aux années précédentes[12].

5. L'Éthiopie accueille 1,1 million de réfugiés, soit la deuxième plus grande population de réfugiés en Afrique[13]. Si la politique de porte ouverte du pays attire de nouveaux arrivants en période d'instabilité régionale, l'intégration des réfugiés dans les systèmes nationaux reste problématique.

6. L'Éthiopie rencontre des obstacles importants en matière d'égalité. Certaines croyances et traditions socioculturelles largement répandues conditionnent le rôle des femmes, des hommes, des filles et des garçons et sont souvent à l'origine de comportements discriminatoires, avec pour conséquence des taux de violence, d'analphabétisme et de disparité économique plus élevés, en particulier parmi les femmes et les filles. À l'âge de 18 ans, 40 pour cent des filles sont mariées et 20 pour cent sont déjà mères[14].

7. En Éthiopie, les personnes handicapées font face à d'importants obstacles en matière d'éducation, d'emploi et d'aide humanitaire, en particulier les femmes et les filles, qui connaissent également un taux de fréquentation scolaire plus faible et doivent assumer une lourde charge de travail domestique. L'accès limité à l'éducation[15] restreint les futures possibilités d'emploi, la situation étant encore aggravée par l'inaccessibilité des lieux de travail, les coûts de transport élevés et la stigmatisation sociale. Il en résulte qu'environ 95 pour cent des personnes handicapées vivent en dessous du seuil de pauvreté[16].

8. Entre 80 et 85 pour cent de la population du pays dépendent de l'agriculture pluviale et du pastoralisme pour leur subsistance. La capacité d'adaptation limitée et la fréquence des sécheresses et des inondations continuent de peser sur les personnes et les communautés vulnérables, au péril de la sécurité alimentaire. L'agriculture, les moyens d'existence, la biodiversité, la santé, les infrastructures et l'eau sont extrêmement vulnérables face à l'évolution des régimes météorologiques. Les vagues de sécheresse successives qui ont frappé les régions pastorales du Sud de la fin 2020 à la fin 2022, puis le nord de l'Éthiopie début 2024, ont durement touché ces régions déjà arides, qui couvrent les deux tiers de la superficie du pays[17].

9. Les enfants de moins de 15 ans représentent 40 pour cent de la population, et seuls 58 pour cent d'entre eux terminent l'école primaire, ce qui signifie que 8,8 millions d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire ne vont pas à l'école. Le taux de poursuite des études, déjà faible, continue de baisser en raison des conflits, des chocs d'origine météorologique et de l'aggravation de la malnutrition, elle-même causée par la pauvreté, l'insécurité alimentaire, une mauvaise alimentation, les inégalités socioéconomiques, le manque d'installations nécessaires à l'assainissement et à l'hygiène, et une forte charge de morbidité. Environ 39 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance,

[12] Selon la dernière évaluation des personnes déplacées à l'intérieur du pays réalisée par l'Organisation internationale pour les migrations et approuvée par la commission éthiopienne de gestion des risques de catastrophe, en mai 2024, 69 pour cent des personnes déplacées à l'intérieur du pays l'étaient en raison du conflit, 16 pour cent du fait de la sécheresse et les autres en raison d'autres événements météorologiques tels que les inondations.

[13] Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Page du portail des données opérationnelles relative à l'Éthiopie (en anglais uniquement).

[14] FNUAP. Tableau de bord des adolescents et des jeunes – Éthiopie.

[15] On estime que seuls 5 pour cent des enfants handicapés en âge d'être scolarisés vont à l'école.

[16] Ministère du travail et des affaires sociales. 2012. *National Plan of Action of Persons with Disabilities (2012-2021)*.

[17] Banque mondiale. 2024. *Ethiopia: Country Climate and Development Report*.

22 pour cent d'une insuffisance pondérale et 11 pour cent d'émaciation[18]. Selon les dernières données disponibles issues d'une enquête nationale sur les micronutriments, une personne sur trois souffre d'une carence en au moins un micronutriment[19]. La prévalence de l'anémie dépasse les seuils d'urgence fixés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Malgré les efforts entrepris pour améliorer les services de santé et d'éducation, les disparités dans l'accès à ces services entre les zones rurales et urbaines et entre les niveaux de revenus persistent. Les enfants nés aujourd'hui auront, à l'âge adulte, une productivité inférieure de 62 pour cent à celle qu'ils auraient dû avoir s'ils avaient eu pleinement accès à ces services[20].

10. L'absence de données ventilées à jour, qui résulte de la fragmentation des systèmes, de l'insuffisance des infrastructures numériques et de l'inefficacité du traitement des données, nuit à l'efficacité des programmes dans tous les secteurs. La mauvaise qualité des données, le caractère obsolète des systèmes et les retards dans la réalisation des enquêtes nationales compromettent les initiatives en matière d'éducation et de santé, et entravent la planification politique et budgétaire. Le manque de données et les lacunes dans l'établissement des profils de risque de catastrophe rendent difficile de planifier des actions locales en matière de résilience. Les programmes de protection sociale pâtissent de l'inexactitude du ciblage en raison de l'utilisation des procédures papier décentralisées, d'un système national de gestion des identités peu développé, de l'absence d'un registre social centralisé et de l'inefficacité des systèmes de paiement numériques.

2. Priorités nationales et assistance collective

11. Le plan "Vision 2030" de l'Éthiopie vise à permettre au pays d'accéder au statut de pays à revenu intermédiaire et de progresser sur la voie du développement à long terme. Il s'inspire du plan de développement décennal (2021-2030), qui met l'accent sur la croissance inclusive, la réduction de la pauvreté, le développement du capital humain et l'amélioration des infrastructures et de la gouvernance. Ce plan s'inscrit dans le programme de réforme économique locale de 2019, qui vise à remédier aux déséquilibres macroéconomiques, à développer le secteur privé et à réformer les secteurs clés, notamment l'agriculture.

12. Au moyen de la politique pour le développement agricole et rural et d'initiatives fondées sur les systèmes alimentaires, le Gouvernement éthiopien entend parvenir à l'autosuffisance nationale en matière de production céréalière avec la volonté de s'attaquer à des défis d'ordre structurel et de mettre en œuvre des réformes ciblées. La politique trace les grandes lignes d'une réorientation stratégique qui consiste à passer de la petite agriculture à des pratiques agricoles mécanisées et à grande échelle. En outre, elle met l'accent sur les systèmes alimentaires et l'application d'une feuille de route nationale consacrée à la nutrition et donne la priorité à l'amélioration de l'accès aux technologies agricoles et aux marchés et au renforcement des services de vulgarisation agricole. Ces initiatives seront coordonnées par l'Institut de transformation de l'agriculture, qui joue un rôle central dans la transition de l'Éthiopie vers la souveraineté alimentaire.

[18] Gouvernement éthiopien et Fonds des Nations Unies pour l'enfance. 2023. *National Food and Nutrition Strategy Baseline Survey: Key Findings Preliminary Report*.

[19] Hailu, A. 2016. *Ethiopian National Micronutrient Survey Report*.

[20] Banque mondiale. 2020. *Ethiopia: Human Capital Index 2020*.

13. Le renforcement des partenariats internationaux et nationaux est indispensable au développement de l'Éthiopie. Toutefois, les pénuries de devises et la corruption limitent la création d'emplois durables et le développement du secteur privé, tandis que la société civile peine à gagner en visibilité et à trouver des financements. Les partenaires internationaux du développement appellent à une meilleure coordination des donateurs sous l'égide du Gouvernement ainsi qu'à un meilleur partage des données. Les médias et les universités doivent être davantage soutenus pour améliorer la transparence et favoriser l'innovation.

14. La protection sociale reste un élément essentiel du développement de l'Éthiopie, l'objectif étant de réduire la pauvreté, de renforcer la résilience et de couvrir une plus grande partie de la population. Cependant, Le programme de filets de sécurité fondé sur des activités productives mené en Éthiopie, deuxième plus grand filet de sécurité sociale en Afrique, qui vise à lutter contre l'insécurité alimentaire chronique et à faire face aux chocs, dépend fortement des financements des donateurs depuis 20 ans. La pénurie de ressources a limité la portée du programme ainsi que le nombre et la valeur des transferts, tandis que le manque de cohérence avec les stratégies de réduction de la pauvreté, la fragmentation des interventions et une coordination insuffisante exposent toujours de nombreuses personnes à la faim. Le Gouvernement a alloué des fonds supplémentaires importants au programme de filets de sécurité fondé sur des activités productives pour l'exercice 2024-2025, apaisant ainsi les inquiétudes antérieures concernant l'insuffisance du financement et offrant la possibilité d'améliorer la coordination et l'efficacité de la prochaine phase du programme, qui coïncide avec la période de mise en œuvre du présent plan stratégique de pays (PSP). Cela montre que le Gouvernement éthiopien estime que le programme de filets de sécurité fondé sur des activités productives est un projet phare pour passer de l'aide humanitaire à l'instauration d'une société plus résiliente.

15. Lorsque des besoins urgents surgissent, il est essentiel d'intervenir rapidement dans le cadre de l'assistance collective. Le PAM et la commission éthiopienne de gestion des risques de catastrophe codirigent le module de l'alimentation, qui assure la coordination générale et la distribution de l'aide alimentaire d'urgence dans le pays. La plateforme du module a pour tâche d'évaluer les besoins, de déterminer les zones géographiques les plus touchées par l'insécurité alimentaire et d'élaborer l'ensemble du plan de réponse humanitaire. Le PAM continuera de renforcer ses efforts de coordination pour que les acteurs qui interviennent dans le domaine de la sécurité alimentaire disposent de données et d'éléments factuels rigoureux. Les principaux partenaires sont notamment la commission éthiopienne de gestion des risques de catastrophe, le service chargé des réfugiés et des rapatriés, le Ministère de l'agriculture, le bureau chargé de la coordination de la sécurité alimentaire, le Ministère de la santé, le programme conjoint éthiopien d'opérations d'urgence, le sous-comité technique du programme de filets de sécurité fondé sur des activités productives chargé des filets de sécurité réactifs face aux chocs, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'OMS, ainsi que les administrations locales, les institutions, les services de vulgarisation, les centres de santé, les modules d'action groupée, les organisations non gouvernementales (ONG), la société civile et les établissements universitaires.

16. Malgré des politiques progressistes, dont le cadre d'action global en faveur des réfugiés, la plupart de ces derniers vivent encore dans des camps, dépendent de l'aide humanitaire et rencontrent des difficultés pour trouver un emploi ou accéder à l'éducation. Des obstacles importants continuent d'entraver les mesures visant à promouvoir l'autonomie et la participation sociale[21].

[21] Banque mondiale. 2024. *Expanding development approaches to refugees and their hosts in Ethiopia*.

17. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2025-2030) (ci-après le "Plan-cadre de coopération") est en phase avec les plans nationaux de l'Éthiopie, lesquels portent sur cinq domaines prioritaires: paix et gouvernance; économie et systèmes alimentaires; développement social; durabilité environnementale, résilience, préparation et énergie; égalité femmes-hommes et autonomisation des femmes et des jeunes. L'action du PAM concorde avec ces cinq priorités, en particulier en ce qui concerne les effets (ou réalisations) ci-après:

- Effet 2. Toutes les personnes vivant en Éthiopie, en particulier celles qui sont laissées pour compte, bénéficient d'un développement économique inclusif, résilient et durable qui privilégie l'emploi décent, l'accès à des aliments nutritifs et l'énergie verte abordable.
- Effet 3. Toutes les personnes vivant en Éthiopie, en particulier celles qui sont laissées pour compte, ont accès à des services sociaux et à une protection de qualité et équitables.
- Effet 4. Toutes les personnes vivant en Éthiopie, en particulier celles qui sont les plus vulnérables et celles qui sont laissées pour compte, bénéficient d'une protection et d'une résilience renforcée, ont plus facilement accès au financement de l'action climatique et voient les risques de catastrophe d'origine climatique et l'impact des crises environnementales réduits.

18. Lors de l'élaboration du PSP, le PAM a adopté une approche associant l'ensemble de la société, et fait appel à un large éventail de parties prenantes (dont les femmes, les hommes, les jeunes et les personnes handicapées des communautés d'accueil, de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays, les homologues gouvernementaux, les organisations de la société civile, les partenaires, les autres entités des Nations Unies et les donateurs) dans le cadre de consultations, d'ateliers et de réunions bilatérales. En exposant ses priorités stratégiques et en recueillant leurs observations, le PAM a pu recenser les possibilités de collaboration, et ainsi garantir la conformité de son action avec le Plan-cadre de coopération et les priorités nationales, afin de mieux répondre aux défis que l'Éthiopie doit relever en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

3. Atouts particuliers, capacités et moyens du PAM en Éthiopie

19. Dans le cadre du présent PSP, le PAM mettra en œuvre les principales recommandations issues de l'évaluation indépendante du PSP établi pour 2020-2025, qui a notamment fait ressortir la nécessité de veiller à ce que l'orientation stratégique reste pertinente au fil du temps et l'importance de garantir le respect des principes humanitaires, y compris l'indépendance opérationnelle. Par conséquent, le PSP adoptera une planification tenant compte des risques et fondée sur des scénarios; mettra la stratégie du PAM en adéquation avec des prévisions de financement réalistes et diversifiées; préservera la séparation des rôles dans les programmes d'intervention face à une crise, tout en aidant les pouvoirs publics à renforcer les systèmes nationaux; améliorera la communication des résultats, en particulier au regard des effets directs transversaux; fera converger les initiatives en faveur de la résilience et les opérations de secours; et renforcera les programmes fondés sur les transferts de type monétaire en s'appuyant sur des analyses de faisabilité et de rapport coût-efficacité.

20. D'après l'évaluation du PSP, le PAM a correctement cerné les risques lors de la crise de 2021-2022 dans le nord de l'Éthiopie, mais il a sous-estimé l'ampleur de cette crise et proposé des mesures d'atténuation insuffisantes. Néanmoins, le PAM a su faire preuve d'agilité dans ses interventions d'urgence et d'adaptabilité, en modifiant sa stratégie, en triplant le nombre de ses bénéficiaires pour venir en aide à 6,3 millions de personnes et en élargissant ses opérations de secours à de nouvelles régions. L'évaluation a confirmé toute l'importance que revêt l'appui apporté par le PAM aux activités de renforcement des capacités aux niveaux national et régional, appui qui a permis au Gouvernement d'intensifier rapidement et d'institutionnaliser des programmes clés, et ainsi de faciliter la transition vers leur prise en main complète par les autorités nationales et leur viabilité.

21. Soulignant la nécessité de garantir un environnement propice à l'action humanitaire, les auteurs de l'évaluation du PSP ont attiré l'attention sur le fait que le mode de fonctionnement du PAM, qui s'appuie sur les systèmes publics, rendait difficile la pleine application des principes humanitaires. Cette difficulté a été traitée par un ensemble de mesures énergiques que le PAM a mises en œuvre dans le cadre du projet relatif aux assurances à donner en Éthiopie, après que des allégations de détournement de l'aide l'ont conduit à suspendre temporairement ses opérations de secours et d'assistance aux réfugiés. Les mesures adoptées ont notamment consisté à développer les partenariats avec les ONG internationales et nationales et à revoir les systèmes et procédures de ciblage, de gestion de l'identité des bénéficiaires, de suivi, de distribution et de contrôle, ainsi qu'à redéfinir et à clarifier le rôle des pouvoirs publics dans l'accompagnement, la coordination, la mobilisation et la sécurisation des opérations d'aide humanitaire.

22. En tant que tiers chargé de la mise en œuvre du volet du programme de filets de sécurité fondé sur des activités productives relatif à la réactivité face aux chocs dans le Tigré, le PAM a aussi modernisé les dispositifs d'acheminement de l'assistance, atténué les risques et fait en sorte que l'assistance parvienne aux bénéficiaires auxquels elle est destinée. L'adoption d'un nouveau ciblage fondé sur la vulnérabilité et l'amélioration des mécanismes communautaires de remontée de l'information et d'intervention ont contribué à rétablir la confiance que la communauté internationale accorde au PAM et révélé leur potentiel d'intégration dans les systèmes nationaux. La gestion de l'identité numérique a permis de suivre en temps quasi réel les bénéficiaires et les ressources, depuis l'enregistrement des bénéficiaires jusqu'à la distribution de l'assistance du PAM, conformément au projet de ce dernier d'intégrer la gestion de l'identité dans toutes les activités des PSP, et de faire passer plus facilement les bénéficiaires d'opérations de secours à des programmes de renforcement de la résilience, à partir d'un profil complet des ménages.

23. L'évaluation du PSP a montré que les programmes de nutrition et de repas scolaires du PAM sont très utiles et qu'ils sont fondés sur des données factuelles, en particulier dans les zones touchées par un conflit où les repas scolaires constituent un filet de sécurité essentiel, puisqu'ils permettent un transfert de ressources équivalent à 11 pour cent des dépenses alimentaires annuelles des ménages vulnérables bénéficiaires. D'après une étude de 2024, offrir un repas scolaire aux élèves multiplie par plus de deux fois et demie les chances de rester à l'école, soit jusqu'à 2,3 années de scolarité supplémentaires et un gain estimé à 4 dollars par dollar investi dans les programmes de repas scolaires, voire 7 dollars par dollar investi dans certaines régions[22].

[22] S. T. Memirie *et al.* 2024. "Value for money of school feeding programs in Ethiopia".

24. L'évaluation a mis en évidence le rôle des bons à échanger contre des produits frais dans la prévention de la malnutrition, la diversification du régime alimentaire et une meilleure inclusion financière des femmes. Le nouveau PSP tient compte des recommandations visant à sensibiliser davantage les bénéficiaires à la nutrition et à améliorer la coordination ainsi que l'intégration aux initiatives nationales comme le programme de filets de sécurité fondé sur des activités productives.

25. Les éléments factuels recueillis font apparaître que, lorsqu'ils sont prévus dans les programmes, les achats locaux et régionaux de produits alimentaires permettent de remédier aux goulets d'étranglement dans les filières, d'améliorer les systèmes alimentaires et de renforcer la résilience des agriculteurs. Parallèlement, donner accès aux marchés et acheter localement des denrées aux petits exploitants, y compris dans le cadre des achats locaux et régionaux du PAM, contribue également à l'intégration des marchés et à la création de débouchés économiques pour les communautés locales[23].

26. En ce qui concerne les recommandations issues de l'évaluation visant à améliorer la planification des effectifs, le Bureau du PAM en Éthiopie a procédé à une adaptation structurelle à la fin de l'année 2024 afin que les capacités du personnel correspondent aux besoins des programmes prévus au titre du PSP pour 2025–2030. Le bureau de pays fait du bien-être de son personnel une priorité et s'attache à renforcer les capacités internes en la matière. La situation sécuritaire difficile qui prévaut dans toute l'Éthiopie pose des problèmes concernant l'accès humanitaire et l'acheminement de l'aide. Elle accentue en outre les risques pour la sécurité des bénéficiaires, des partenaires, des bureaux et des actifs, tout en faisant monter les coûts opérationnels. Le PAM suit une solide stratégie de gestion des risques de sécurité et dispose de moyens spécifiques de façon à sécuriser et à pérenniser les opérations humanitaires et à atténuer les risques.

4. Positionnement stratégique, priorités des programmes et partenariats

Direction et impacts escomptés du plan stratégique de pays

27. S'appuyant sur ses activités en Éthiopie, sur les enseignements tirés et sur ses partenariats stratégiques, le PAM fournira une aide humanitaire vitale tout en renforçant le capital humain grâce à des initiatives qui favorisent une alimentation plus saine, une meilleure éducation et de meilleurs moyens d'existence, en particulier pour les femmes, les jeunes, les personnes déplacées et les réfugiés, tout en contribuant à promouvoir un système alimentaire plus efficace, plus inclusif, plus résilient et plus durable.

28. Le PAM facilitera la réorientation des programmes, des secours à la résilience, en alignant son action humanitaire sur les priorités nationales de développement et en renforçant les capacités et les systèmes permettant de s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Des systèmes alimentaires résilients et des filets de sécurité sociale réactifs face aux chocs aideront les pouvoirs publics à réduire les besoins humanitaires, tout en améliorant l'accès à une alimentation saine et nutritive, à une agriculture durable et à des moyens d'existence adaptatifs, et en renforçant la résilience des communautés face aux chocs et aux facteurs de perturbation.

[23] PAM. 2024. *Evaluation of Local and Regional Food Procurement Pilot Programmes in Eastern Africa (2021-2023)*.

29. En 2023 et 2024, le PAM a modifié la façon dont il opérait en Éthiopie et a renforcé les contrôles pour s'assurer que l'assistance parvenait aux bénéficiaires visés. Les mécanismes de ciblage des bénéficiaires, de suivi et de remontée de l'information par les communautés ont, par exemple, été renforcés et la traçabilité des produits ainsi que la gestion des partenaires coopérants ont été améliorées. Sur la base des enseignements tirés de l'expérience, le PAM restera très attentif aux risques afin d'éviter tout détournement de l'aide humanitaire et prendra des mesures énergiques d'assurance quant à l'action menée afin de garantir la transparence, la qualité de ses interventions et d'en rendre compte, en gardant à l'esprit les risques de conflit, les principes humanitaires et le principe consistant à "ne pas nuire".

30. Mettant à profit son savoir-faire en matière de chaîne d'approvisionnement, le PAM donnera la priorité aux achats locaux et intensifiera le recours aux transferts de type monétaire, ce qui fera progresser l'inclusion financière équitable, stimulera l'économie locale, favorisera les solutions axées sur le marché et accroîtra les capacités d'un bout à l'autre des filières, tout en transformant le système alimentaire et en aidant les communautés à devenir autosuffisantes. Des formations à l'acquisition de compétences financières et numériques destinées spécifiquement aux femmes seront organisées et s'accompagneront de concertations axées sur les communautés et les ménages. Des partenariats noués avec des prestataires de services financiers seront également développés afin de renforcer les mesures de protection et de mettre en place des modalités de transfert monétaire qui tiennent compte de la situation des femmes et des autres groupes de population vulnérables.

31. Durant les cinq années couvertes par le présent PSP, le PAM entend venir en aide à 8,7 millions de personnes, dont un peu plus de 60 pour cent de femmes et de filles. Les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la vulnérabilité face aux chocs naturels seront prioritaires, et les personnes vulnérables ciblées au titre de chaque activité du PSP.

32. Le PAM placera les personnes, en particulier celles qui risquent d'être laissées de côté, au cœur de la conception de ses programmes et de ses interventions. À cet effet, il s'attachera à évaluer et à atténuer les risques auxquels ces personnes font face et à s'attaquer aux facteurs de la vulnérabilité. Les interventions seront adaptées à des contextes et besoins spécifiques et menées en concertation avec les pouvoirs publics, les partenaires et les acteurs de la sécurité alimentaire afin de favoriser l'efficacité, la complémentarité et la coordination des programmes et des ressources.

33. Le présent PSP, qui découle du Plan-cadre de coopération, est conforme aux plans annuels de réponse humanitaire et de secours aux réfugiés, au plan de développement décennal de l'Éthiopie et à d'autres stratégies nationales, notamment la feuille de route de l'Éthiopie pour la transformation des systèmes alimentaires[24]. Il est également conforme à la Déclaration de Malabo (2014) et à la Déclaration de Seqota (2015) adoptée par l'Éthiopie.

[24] Cette feuille de route fait une priorité de la production durable, de la gestion des risques, de l'accès aux marchés, d'une alimentation nutritive et de la transformation agricole par des politiques intégrées, la mécanisation et la transition numérique.

Intégration des programmes

34. Le PAM adoptera une planification fondée sur les scénarios et l'analyse des risques pour définir une double approche dans les situations de conflit et d'après-conflit marquées par des phénomènes météorologiques extrêmes et des chocs économiques. Dans les situations d'après-conflit, le PAM s'attachera à échelonner, à superposer et à intégrer les interventions face à une crise et les activités de renforcement de la résilience, l'objectif étant de produire un impact durable, de promouvoir la cohésion sociale et de contribuer à la paix. Dans les situations de conflit, le PAM maintiendra un dispositif intégré de qualité pour pouvoir intervenir face aux crises, englobant des capacités d'intervention rapide pour faire face à des chocs soudains et venir en aide aux communautés isolées, tout en préservant son indépendance opérationnelle. La préparation fait partie intégrante des deux approches afin d'améliorer la résilience face à un choc et de réduire les besoins futurs.

35. Le PAM s'appuiera sur des programmes multisectoriels homogènes, qui suivent une approche axée sur les systèmes alimentaires pour mettre en place des moyens d'existence durables et renforcer la résilience. Cette approche exige du PAM qu'il s'engage stratégiquement tout au long des filières. Il lui faudra intégrer les activités prévues au titre de l'effet direct 3 du PSP à celles relevant d'autres effets directs du PSP, en aidant les bénéficiaires à trouver les moyens d'accéder à l'autosuffisance au titre de l'effet direct 1 du PSP (interventions intégrées face à une crise), en développant les achats locaux d'aliments riches en nutriments pour les activités de nutrition et de distribution de repas scolaires associées à l'effet direct 2 du PSP (capital humain), et en faisant concorder son action avec les mesures d'anticipation, les filets de sécurité fondés sur des activités productives et le renforcement des chaînes d'approvisionnement prévus dans le cadre de l'effet direct 4 du PSP (préparation du pays).

Collaboration stratégique avec les partenaires

36. Le PAM continuera d'œuvrer en collaboration et en partenariat avec les autorités aux niveaux fédéral, régional et local, en adaptant ses capacités et ses approches dans le pays de manière à soutenir les actions du Gouvernement et à favoriser l'obtention de résultats plus évolutifs, plus inclusifs et plus durables. Afin de mettre en place des programmes coordonnés et efficaces, le PAM renforcera ses partenariats avec d'autres entités des Nations Unies, des ONG, des universités, des instituts de recherche et des instituts scientifiques, le secteur privé, des organisations locales de la société civile et la communauté des donateurs.

37. Grâce à l'échange de connaissances, à la formation technique et aux ressources au titre des accords de partenariat sur le terrain, le PAM soutiendra et renforcera les efforts des acteurs locaux en matière de sécurité alimentaire et de nutrition en collaboration avec les partenaires gouvernementaux, en mobilisant davantage les communautés afin que les programmes reflètent leurs priorités et leurs besoins, s'attaquent aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et encouragent des solutions durables.

38. La collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome permettra d'élargir l'accès des populations en milieu rural aux actifs, aux infrastructures et aux services financiers, en mettant à profit les filières pour créer des systèmes alimentaires résilients. Le PAM appuiera les initiatives d'aménagement des bassins versants et d'adaptation, coordonnant ses efforts avec ceux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres parties prenantes, tout en œuvrant aux côtés de l'UNICEF pour les questions de nutrition, d'éducation, d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Les partenariats avec l'OMS lui permettront de renforcer les interventions sanitaires, et sa collaboration avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes contribuera à l'autonomisation des femmes.

39. Forts de leur plateforme commune pour l'excellence des programmes et le ciblage, le HCR et le PAM, en collaboration avec le Gouvernement, élaboreront des stratégies conjointes de ciblage et de hiérarchisation des priorités pour fournir aux réfugiés une assistance adaptée à leurs besoins dans un contexte de pénurie de ressources, tout en les aidant à accéder à l'autosuffisance.

40. Les partenariats avec le secteur privé viseront avant tout à optimiser les chaînes d'approvisionnement, la logistique, les services financiers, la production locale d'aliments nutritifs par l'enrichissement des aliments et les mécanismes de transfert des risques. Ces initiatives favoriseront l'innovation, donneront des moyens d'action aux entrepreneurs locaux et seront conformes à la feuille de route sur les systèmes alimentaires de l'Éthiopie ainsi qu'à ses objectifs de résilience. De plus, le PAM intensifiera ses activités de sensibilisation auprès du secteur privé afin d'élargir les sources de financement du PSP et d'en générer de nouvelles, en tenant compte de l'évolution de la situation mondiale en matière de mobilisation de ressources.

41. Pour répondre aux besoins urgents en matière d'alimentation et de nutrition et mieux comprendre les problèmes rencontrés par les groupes de population vulnérables, le PAM collaborera avec les principales parties prenantes afin d'améliorer la qualité des données factuelles produites, qui serviront à la conception des programmes, au recensement des risques et à la définition de valeurs de référence pour le suivi des progrès accomplis, permettant ainsi d'accroître l'efficacité des actions de sensibilisation et de démontrer toute l'utilité de l'assistance et des partenariats.

Effets directs du plan stratégique de pays et activités

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les personnes touchées par une crise souffrant le plus de l'insécurité alimentaire, y compris les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui vivent dans des zones ciblées d'Éthiopie ont un accès immédiat et équitable à une alimentation sûre, suffisante et nutritive, avant, pendant et après les chocs

42. Afin d'obtenir l'effet direct 1 du PSP, le PAM fournira, en collaboration avec ses partenaires, un ensemble intégré de mesures d'assistance alimentaire et nutritionnelle aux populations vulnérables ciblées, notamment les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les réfugiés et les membres des communautés d'accueil, en intégrant ses activités dans les systèmes et programmes nationaux, y compris les filets de sécurité sociale, lorsque cela sera possible. Il s'appuiera sur des évaluations et des critères de ciblage qui favorisent une prise de décisions fondée sur des données factuelles pour cibler et adapter son action. Les activités seront reliées et échelonnées de manière à aider les ménages sélectionnés à ne plus avoir besoin des secours d'urgence, en permettant aux intéressés d'accéder aux activités qui développent le capital humain et les moyens d'existence durables au titre des effets directs 2 et 3 du PSP et renforcent les systèmes nationaux au titre de l'effet direct 4 du PSP.

43. Au titre de l'activité 1, le PAM assurera des distributions de vivres et des transferts de type monétaire non assortis de conditions à l'intention des personnes touchées par une crise en situation d'insécurité alimentaire aiguë, y compris grâce à l'expansion verticale et horizontale de la composante du programme de filets de sécurité fondé sur des activités productives réactive face aux chocs, aux programmes de repas scolaires et aux mesures d'anticipation. Il complétera les assortiments alimentaires distribués aux ménages par des aliments composés enrichis afin de prévenir la dénutrition chez les enfants vulnérables ainsi que chez les filles et les femmes enceintes ou allaitantes.

44. À partir des données recueillies, des analyses centrées sur les personnes et des retours d'information des communautés, le PAM utilisera une approche fondée sur les besoins pour déterminer les districts et les groupes de population prioritaires en matière d'aide humanitaire, en veillant à ce que cette aide parvienne aux ménages et aux personnes les plus exposées au risque d'insécurité alimentaire et de malnutrition, notamment les femmes, les enfants et d'autres groupes de population très vulnérables, dont les personnes déplacées dans les camps. Le ciblage de la vulnérabilité fondé sur des données factuelles et les systèmes numériques d'enregistrement et de vérification des données biométriques et biographiques permettront d'établir avec précision le profil des bénéficiaires et de réévaluer systématiquement les besoins des ménages. Cette approche facilitera la hiérarchisation des priorités en matière d'assistance et la fourniture d'un soutien optimal, et permettra au PAM d'aider les ménages vulnérables à trouver des moyens appropriés de parvenir à l'autosuffisance.

45. Le PAM soutiendra en outre l'intervention d'urgence coordonnée par l'Éthiopie conformément à ce qui est indiqué dans les plans de réponse humanitaire annuels[25], lesquels délimitent géographiquement les zones d'opération du Gouvernement éthiopien et des acteurs humanitaires afin que l'allocation des ressources soit correctement ciblée, notamment pour l'assistance fournie pendant la période de soudure. En outre, le PAM maintiendra une capacité d'intervention rapide pour faire face aux chocs soudains et venir en aide aux communautés isolées, en s'appuyant éventuellement sur des mesures d'anticipation destinées à assurer un soutien flexible permettant de combler les lacunes de l'intervention humanitaire, tout en préservant l'indépendance opérationnelle du PAM. Les plateformes logistiques permettront de prépositionner des stocks pour répondre en temps voulu aux besoins urgents.

46. L'activité 2 sera axée sur la fourniture d'une assistance nutritionnelle vitale aux personnes touchées par une crise. Le PAM et l'UNICEF, en collaboration avec le Ministère éthiopien de la santé, intensifieront leurs efforts visant à lutter contre l'émaciation en harmonisant le programme de gestion intégrée de la malnutrition aiguë avec les lignes directrices de l'OMS sur la prévention et la prise en charge de l'émaciation et de l'œdème nutritionnel (2023). Le PAM concentrera ses efforts sur les interventions fondées sur l'alimentation, et l'UNICEF sur les solutions en matière de santé, d'eau, d'assainissement et d'hygiène, dans le but de fournir un ensemble de soins cohérent et multisectoriel s'inscrivant dans une approche multisystème.

47. Le PAM continuera de soutenir la prise en charge et la prévention de l'émaciation chez les enfants âgés de 6 à 59 mois ainsi que chez les filles et les femmes enceintes ou allaitantes en effectuant des transferts de ressources à dimension nutritionnelle, en menant des actions visant à faire évoluer la société et les comportements et en renforçant les systèmes de santé locaux ainsi que les capacités dont les prestataires de services de vulgarisation communautaire disposent pour mettre en œuvre le modèle de prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë.

[25] Le PAM codirige le module de l'alimentation et appuie les capacités nationales en matière de gestion des risques de catastrophe en fournissant des services de coordination et de gestion de l'information, en évaluant les besoins, en mobilisant des ressources, en dispensant des formations et en améliorant les capacités d'analyse de la sécurité alimentaire et les capacités de planification des interventions d'urgence.

48. À partir de données sur l'insécurité alimentaire aiguë et la dénutrition maternelle et infantile, le PAM fournira des aliments nutritifs spécialisés ou des bons à échanger contre des produits frais, parallèlement à ses activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements[26], aux personnes souffrant de malnutrition modérée par l'intermédiaire des établissements de santé dans les districts où les taux de malnutrition sont élevés. Cette supplémentation vise à prévenir la détérioration de l'état nutritionnel en favorisant l'accès à une alimentation riche en nutriments.

49. Au titre de l'activité 3, le PAM fournira aux réfugiés vivant dans des camps une assistance alimentaire non assortie de conditions sous la forme d'une aide en nature associée à des transferts de type monétaire. En raison de contraintes de financement probables, le PAM continuera, en consultation avec le service éthiopien chargé des réfugiés et des rapatriés et le HCR, d'adapter ses programmes d'assistance en fonction des évaluations de la vulnérabilité et de passer progressivement à un ciblage des réfugiés fondé sur les besoins.

50. Le PAM apportera aussi son concours à la prise en charge et à la prévention de l'émaciation modérée chez les réfugiés vivant dans des camps; des aliments nutritifs spécialisés seront distribués dans le cadre des activités visant à faire évoluer la société et les comportements. Des repas chauds seront servis aux enfants des écoles maternelles et primaires afin d'augmenter les taux de scolarisation et d'assiduité.

51. En collaboration avec ses partenaires, le PAM s'emploiera à promouvoir la coordination multisectorielle, à plaider en faveur de l'adoption de solutions durables et à renforcer les capacités du Gouvernement à tous les niveaux afin d'aider certains ménages de réfugiés à passer des secours d'urgence à une assistance axée sur les moyens d'existence (au titre de l'activité 6). Une opération de profilage des réfugiés fournira des informations utiles pour le passage à une assistance différenciée.

52. Le PAM plaidera en faveur d'une participation effective des femmes et des personnes handicapées aux comités de réfugiés et de gestion des vivres, et mettra en place des formations et des plateformes d'échange de données d'expérience qui permettront aux membres d'influer sur les actions menées et la prise de décisions.

Harmonisation avec les priorités nationales

53. L'effet direct 1 du PSP contribuera aux plans annuels de réponse humanitaire et de secours aux réfugiés mis en œuvre par le pays. Il appuiera la politique et la stratégie nationales en matière de gestion des risques de catastrophe (2013), le projet de feuille de route sur l'alerte rapide, le plan national de préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise (2024) et la stratégie nationale visant à trouver des solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays (2024).

[26] Les actions de communication visant à faire évoluer la société et les comportements serviront à sensibiliser les aidants familiaux, y compris les pères et les chefs de communauté, à la nutrition maternelle et infantile et aux comportements propices à la santé. Lorsque cela sera possible, les détaillants recevront une formation sur le stockage d'aliments riches en nutriments et provenant de sources locales.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2030, les personnes en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité nutritionnelle vivant dans les zones ciblées voient leur capital humain renforcé grâce à une alimentation plus saine ainsi qu'à des systèmes de santé et d'éducation plus efficaces, ce qui leur permet de réaliser tout leur potentiel

54. Au titre de l'effet direct 2 du PSP, le PAM appuiera le développement du capital humain en tenant compte de tous les stades de la vie, et mettra en œuvre des programmes intégrés de nutrition en milieu scolaire qui renforcent les systèmes de santé et d'éducation, facilitent l'apprentissage, améliorent la nutrition et la santé des enfants – l'accent étant mis sur les filles – et favorisent la transformation des systèmes alimentaires.

55. Par la convergence géographique et l'intégration des programmes, l'effet direct 2 sous-tend et renforce l'ensemble du PSP, et permet d'aborder le bien-être des enfants de manière globale et de faire des écoles des catalyseurs de la transformation des communautés[27]. Cet effet direct est conforme aux effets directs 1 (interventions de secours), 3 (moyens d'existence) et 4 (renforcement des systèmes nationaux et filets de sécurité) du PSP, car il répond aux besoins urgents tout en renforçant la résilience et en contribuant à la cohésion sociale et à la stabilité.

56. Le PAM collaborera avec le Gouvernement et les parties prenantes de divers secteurs afin de mettre en œuvre des interventions à dimension nutritionnelle qui serviront de points d'ancrage pour transposer à plus grande échelle et renforcer des mesures spécifiquement axées sur la nutrition, de façon à s'attaquer aux causes sous-jacentes de la malnutrition dans leur globalité. Des transferts de type monétaire et des solutions d'inspiration locale destinés à prévenir le retard de croissance, l'émaciation et les carences en micronutriments seront mis en œuvre dans le cadre d'un ensemble d'activités adaptées visant à faire évoluer la société et les comportements, l'accent étant mis en priorité sur la santé maternelle et les bonnes pratiques d'alimentation du nourrisson, la préparation de repas variés et nutritifs, et la promotion d'une alimentation saine. Des activités de ce type seront intégrées dans l'ensemble du portefeuille de programmes du PAM afin d'en maximiser l'impact.

57. Le PAM superposera les interventions axées sur le renforcement de la résilience menées au titre de cette activité en ciblant les ménages à risque à partir de la convergence géographique avec les interventions axées sur les moyens d'existence relevant de l'activité 6, en particulier dans les districts considérés comme prioritaires par le module de la nutrition. Le PAM fournira des bons numériques à échanger contre des produits frais aux ménages vulnérables ayant des enfants âgés de 6 à 23 mois ainsi qu'aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes.

58. Par l'intermédiaire de forums nationaux et des réseaux du Mouvement pour le renforcement de la nutrition, le PAM améliorera la coordination et la gouvernance des initiatives entreprises en matière de nutrition, et s'emploiera à combler les lacunes dans les données, à éclairer la conception et la gestion des programmes, à démontrer l'impact des actions menées et à encourager l'action de sensibilisation. En s'appuyant sur les solides partenariats et coalitions public-privé qu'il a mis en place, le PAM plaidera en faveur de l'intégration de la nutrition, en mettant l'accent sur les synergies qui favorisent la production, l'accessibilité physique et économique ainsi que la demande d'aliments nutritifs pour les personnes les plus vulnérables.

[27] La vocation fondamentale du PSP est de promouvoir la résilience, et son deuxième effet direct repose sur le principe selon lequel un enfant bien nourri est mieux armé pour résister aux chocs.

59. Au titre de l'activité 5, le PAM s'associera au Ministère de l'éducation, aux autorités régionales et aux communautés pour transposer à plus grande échelle l'alimentation scolaire utilisant la production locale[28], et ce, afin d'accompagner l'Éthiopie dont l'ambition est de parvenir à une couverture universelle des programmes de repas scolaires d'ici à 2030. Il fournira une assistance sous forme de vivres ainsi que des transferts de type monétaire qui favorisent les achats locaux. Le PAM développera progressivement le recours aux produits locaux de manière à faciliter la transition complète vers une alimentation scolaire utilisant la production locale d'ici à 2030. En lien avec l'activité 6, les petits exploitants seront dotés des moyens nécessaires pour approvisionner les écoles en aliments variés et nutritifs, dans le cadre d'initiatives qui créeront des marchés stables pour l'agriculture locale et amélioreront les moyens d'existence, les revenus et la sécurité alimentaire des communautés rurales.

60. Le PAM continuera de fournir directement des repas scolaires dans le cadre de son intervention rapide dans les zones touchées par une crise ou un choc lorsqu'il est difficile ou impossible de s'approvisionner localement auprès de petits producteurs.

61. Le PAM complétera la distribution de repas scolaires par des programmes en milieu scolaire qui permettront de fournir des articles non alimentaires essentiels, de soutenir la construction et la remise en état d'infrastructures et d'associer les clubs et autres entités scolaires à la conduite d'activités et à l'acquisition de compétences de la vie courante, qui donneront aux femmes et aux filles les moyens d'assumer de nouvelles fonctions et responsabilités, tout en sensibilisant les hommes et les garçons aux avantages découlant de ces changements. Le PAM mettra en œuvre des actions ciblées telles que la fourniture de rations à emporter et l'expérimentation d'incitations financières pour encourager les parents d'enfants handicapés à les scolariser. En collaboration avec l'UNICEF, d'autres entités des Nations Unies et des organismes publics, il s'efforcera d'améliorer l'accessibilité des écoles et mettra à disposition des dispositifs d'assistance destinés aux élèves handicapés.

62. Le PAM renforcera les capacités institutionnelles et la coordination à tous les niveaux de gouvernement et entre les différents domaines du secteur public afin d'améliorer l'efficacité de la planification, de la dotation en ressources et du suivi du programme national de repas scolaires. Ce faisant, il mettra l'accent sur la nécessité d'accroître les financements nationaux, en encourageant la participation du secteur privé, et s'emploiera à développer les modèles d'alimentation scolaire communautaires utilisant la production locale.

Harmonisation avec les priorités nationales

63. L'effet direct 2 du PSP découle du domaine prioritaire 3 du Plan-cadre de coopération ("Développement social"), et contribue à ses effets 3.1 et 3.2. Il est conforme à la stratégie nationale de nutrition et au programme correspondant (2016–2020), au programme de filets de sécurité fondé sur des activités productives, à la Déclaration de Seqota (2016-2030), au sixième plan national de développement du secteur de l'éducation (2020–2025), au cadre stratégique national de l'alimentation scolaire et à la stratégie correspondante (2021) ainsi qu'au plan éthiopien de transformation de l'éducation (2023).

[28] Il s'agira notamment d'étendre la distribution directe de repas scolaires aux enfants en situation d'insécurité alimentaire chronique et de couvrir la région Somali, où les résultats sur le plan de l'éducation et de la scolarisation des filles comptent parmi les plus faibles du pays.

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2030, les personnes en situation d'insécurité alimentaire vivant dans des zones à risque disposent de moyens d'existence renforcés grâce à des systèmes alimentaires résilients qui leur permettent de résister à de multiples chocs et facteurs de perturbation

64. Au titre de l'effet direct 3 du PSP, le PAM mettra en œuvre une activité intégrée (activité 6) fondée sur une approche axée sur les systèmes alimentaires afin de favoriser des moyens d'existence durables et de renforcer la résilience des personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les zones à risque.

65. Le PAM aidera les ménages en situation d'insécurité alimentaire en leur dispensant des formations et en leur fournissant un soutien en matière de pratiques agropastorales régénératrices qui favorisent un accès équitable aux ressources naturelles, telles que les pâturages et l'eau, ainsi qu'une gestion équitable de ces ressources, tout en investissant dans la restauration des écosystèmes par les communautés. Il renforcera également l'accès aux marchés et la gestion des risques, élargira l'inclusion financière, mènera un travail de formation et de sensibilisation sur une nutrition diversifiée et augmentera la productivité des petits exploitants agricoles, en étroite collaboration avec la FAO, en s'appuyant sur le Plan-cadre de coopération et les plateformes de coordination des modules d'action groupée pour choisir d'un commun accord des domaines d'activité complémentaires, conformément aux mandats et aux atouts particuliers des différents acteurs[29].

66. Sur la base des programmes existants en matière de résilience, le PAM agira en priorité dans les situations d'après-conflit. La convergence géographique et la combinaison avec des activités de prévention de la malnutrition et d'alimentation scolaire utilisant la production locale accroîtront l'impact de ses opérations. Grâce à des achats locaux et régionaux de produits alimentaires, à l'utilisation de bons à échanger contre des produits frais et à l'augmentation de la demande dans les écoles, le PAM souhaite offrir aux petits exploitants des débouchés fiables et diversifier la production vivrière et l'alimentation, et ainsi soutenir l'économie locale, l'emploi, la stabilité des revenus, la résilience économique et la souveraineté alimentaire.

67. Chaque fois que possible, le PAM aidera les bénéficiaires, y compris les réfugiés, à se passer progressivement de l'assistance alimentaire générale, en appuyant leurs moyens d'existence, en collaboration avec les partenaires concernés, tout en favorisant l'autosuffisance, la cohésion sociale et des solutions durables.

68. En intégrant l'activité 6 à l'activité 7 (renforcement de la préparation du pays et des systèmes nationaux), le PAM élargira l'accès aux services de vulgarisation via des plateformes numériques et s'appuiera sur les réseaux locaux pour favoriser la réduction des risques de catastrophe et les services en faveur des moyens d'existence durables, ce qui inclut le renforcement des systèmes d'alerte rapide communautaires, des mesures d'anticipation visant à atténuer les effets des chocs à évolution lente, l'amélioration de la collecte et de la diffusion des données et des informations en bout de chaîne et le développement de solutions fondées sur la nature et les connaissances traditionnelles, tout en facilitant l'accès à des produits de microassurance.

[29] Sous la houlette de la FAO, qui apporte un appui en matière d'action publique et de renforcement des capacités au Ministère de l'agriculture, le PAM s'attachera à aider directement les petits producteurs et les acteurs des filières, en mettant à profit ses capacités opérationnelles et son savoir-faire en matière de gestion des risques de catastrophe, d'inclusion financière et de chaînes d'approvisionnement, y compris dans la gestion après récolte, l'accès aux marchés et les solutions de stockage gérées par les communautés en bout de chaîne.

69. Le PAM s'attaquera aux obstacles structurels que rencontrent les femmes, les jeunes et les personnes handicapées pour participer aux interventions axées sur les moyens d'existence et en bénéficier. L'accent sera mis sur la promotion de l'esprit d'initiative et de la prise de décisions, l'accès à la formation et l'autonomisation économique rendue possible grâce aux nouvelles fonctions assumées et aux nouvelles possibilités saisies le long des filières.

Harmonisation avec les priorités nationales

70. L'effet direct 3 du PSP est conforme au domaine prioritaire 2 du Plan-cadre de coopération ("Économie et systèmes alimentaires") et contribue à ses réalisations 2.2 et 2.3, ainsi qu'au domaine prioritaire 4 ("Durabilité environnementale, résilience et préparation"). Il contribue aussi au plan de développement décennal de l'Éthiopie, à la stratégie pour un système agroalimentaire à dimension nutritionnelle (2024-2030) ainsi qu'à la feuille de route de l'Éthiopie sur les systèmes alimentaires (2021-2030)[30].

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: D'ici à 2030, les institutions gouvernementales et les parties prenantes disposent de capacités renforcées dans les domaines de la préparation aux catastrophes, de la gestion des risques, de la protection sociale et des systèmes alimentaires, ce qui facilite la mise en œuvre d'interventions efficaces en cas de choc

71. Au titre de l'effet direct 4 du PSP, le PAM appuiera, dans le cadre d'une approche coordonnée, le renforcement des capacités parallèlement à la mise en œuvre d'initiatives complémentaires relevant des effets directs 1, 2, 3 et 5 du PSP, qui visent à renforcer les systèmes nationaux en matière de sécurité alimentaire, de nutrition, de filets de sécurité et de préparation aux situations d'urgence, tout en favorisant la transition numérique et en renforçant la résilience des chaînes d'approvisionnement.

72. L'activité 7 consistera principalement à aider les pouvoirs publics à développer durablement leurs programmes d'aide et leurs capacités dans cinq domaines essentiels: les politiques et la législation; l'obligation de rendre compte à l'échelle institutionnelle; la planification stratégique et le financement; la participation des parties prenantes à la conception et à l'exécution des programmes; l'engagement des acteurs non étatiques.

73. Grâce à des analyses et à la production de données factuelles, y compris celles provenant de son système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition, le PAM fournit des éclairages sur la situation de la sécurité alimentaire en Éthiopie, tout en renforçant les capacités et les systèmes des acteurs de la sécurité alimentaire[31].

74. Le PAM améliorera la gestion proactive des catastrophes en soutenant les systèmes éthiopiens de sécurité alimentaire et d'alerte rapide multirisque. Il apportera une assistance technique ainsi qu'un appui en matière de renforcement des capacités pour réaliser des évaluations des risques et procéder à la dématérialisation des procédures d'alerte rapide, y compris en recourant à l'intelligence artificielle pour les prévisions.

[30] Cette feuille de route a pour objectif de mettre en place un système alimentaire inclusif et équitable qui augmente la production et la productivité agricoles, assure la sécurité alimentaire, promeut la santé et la nutrition, préserve les terres et les ressources naturelles indispensables de l'Éthiopie et protège les plus vulnérables. Voir Gouvernement éthiopien. 2024. *A Pivotal Commitment: Transforming Ethiopian Food Systems*.

[31] Ces analyses portent sur des facteurs tels que la consommation alimentaire des ménages, les stratégies de subsistance et les mécanismes de survie, et fournissent des informations essentielles qui éclairent les programmes du PAM au regard de tous les effets directs du PSP et aident les partenaires de l'action humanitaire et du développement à planifier leurs stratégies et à cibler et à mettre en œuvre leurs programmes.

75. Afin de protéger les communautés vulnérables contre les aléas, le PAM mobilisera à l'avance des fonds d'urgence de façon à mettre en place des mesures d'anticipation et une assurance contre les risques, en collaboration avec des acteurs nationaux et en s'appuyant sur les profils de risque ainsi que les plans établis au niveau des districts. La microassurance sera utilisée pour renforcer la résilience des petits producteurs face aux chocs à évolution lente au titre de l'effet direct 3 du PSP, tandis que dans les situations d'urgence soudaines, il sera fait appel aux dispositifs d'assurance souveraine et aux mesures d'anticipation pour intervenir au titre de l'effet direct 1 du PSP.

76. Le PAM renforcera les programmes nationaux de filets de sécurité réactifs face aux chocs grâce à ses compétences en matière d'évaluation de la vulnérabilité, de ciblage, de gestion des bénéficiaires et de systèmes de fourniture de l'assistance. Il accompagnera la dématérialisation de programmes phares tels que le programme de filets de sécurité fondé sur des activités productives, contribuera à la mise en œuvre du registre national d'état civil et aidera à faire avancer le projet national de cartes d'identité numérique en vue d'améliorer le ciblage, l'enregistrement des bénéficiaires et le suivi des programmes d'assistance. En période de conflit ou de crise politique, le PAM pourra contribuer à la mise en œuvre des programmes de filets de sécurité en tant que tiers chargé de l'exécution.

77. Le PAM fournira un appui au renforcement des capacités des partenaires gouvernementaux et des partenaires de l'aide humanitaire et du développement afin d'améliorer l'accès à des services logistiques et à des chaînes d'approvisionnement en produits de base plus efficaces et plus économiques. Il aidera le Gouvernement à constituer une réserve stratégique de céréales et à renforcer ses capacités en matière d'approvisionnement, de gestion des céréales, d'infrastructures, de stockage, d'intervention d'urgence et de distribution. Le PAM apportera par ailleurs une assistance technique visant à améliorer la gestion des stocks et les systèmes de suivi et de communication d'informations afin de rendre les services nationaux d'approvisionnement plus efficaces et plus fiables en définissant clairement les chaînes de responsabilité.

78. Dans le cadre des mesures qu'il met en œuvre à l'échelle mondiale pour donner des assurances, le PAM aidera le Gouvernement à définir et à appliquer des mesures de gestion des vivres visant à garantir leur suivi de bout en bout, notamment le recours au système de positionnement universel (GPS) dans les camions, à l'application Last Mile, qui fournit des données en temps réel sur la réception des marchandises aux points de distribution finals, et au marquage des sacs du PAM pour y faire figurer leur destination et le numéro de téléphone de l'assistance en ligne.

Harmonisation avec les priorités nationales

79. L'effet direct 4 du PSP est conforme à l'effet 3.4 ("Développement social") du Plan-cadre de coopération, ainsi qu'au domaine prioritaire 4 ("Durabilité environnementale, résilience et préparation"). Il contribue au plan de développement décennal de l'Éthiopie, notamment en favorisant l'accès universel à des services sociaux de qualité, et complète diverses stratégies et politiques sectorielles[32].

[32] Parmi lesquelles la stratégie nationale de transformation des systèmes alimentaires et la feuille de route y relative (2021-2030), la politique nationale de protection sociale (2014), la politique et la stratégie nationales de gestion des risques de catastrophe (2013), le plan national d'adaptation de l'Éthiopie (2019), la stratégie nationale globale d'aide aux réfugiés (2017) et la stratégie nationale en matière de logistique (2018-2028).

Effet direct 5 du plan stratégique de pays: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement présents en Éthiopie ont accès à des services qui leur permettent de mieux porter assistance aux communautés à risque et touchées par une crise et de subvenir plus efficacement à leurs besoins tout au long de l'année

80. Au titre de l'effet direct 5 du PSP, le PAM entend renforcer l'efficacité et l'efficience de l'action collective menée en Éthiopie à travers la prestation de services à la communauté de l'aide humanitaire et du développement

81. Dans le cadre de l'activité 8, le PAM fournira, sur la base du recouvrement des coûts, toute une gamme de services à la demande (notamment des services liés à la chaîne d'approvisionnement, à l'ingénierie et à l'administration) et mettra ses compétences spécialisées à la disposition de la communauté de l'aide humanitaire et du développement. En tant que membre de l'équipe de pays des Nations Unies, il appuiera les initiatives s'inscrivant dans la réforme du système des Nations Unies pour le développement, encouragera et facilitera la mise en place et l'utilisation de services et de locaux partagés afin d'accroître l'efficience et de réduire les coûts de transaction.

82. L'activité 9 consistera principalement à assurer des services de transport aérien. Le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) joue un rôle essentiel s'agissant de mener rapidement et en toute sécurité des interventions humanitaires à moindre coût en Éthiopie, notamment dans les régions inaccessibles. En donnant la priorité aux évacuations sanitaires ou aux évacuations pour raisons de sécurité, l'UNHAS complète plutôt qu'il ne concurrence le secteur commercial. Chaque fois que possible, il soutient l'économie locale en faisant appel à des compagnies aériennes et à des équipages éthiopiens. La région Somali reste prioritairement desservie par les vols de l'UNHAS, notamment pendant la saison des pluies, compte tenu de l'insuffisance de ses infrastructures, du nombre important de réfugiés et des grandes difficultés d'accès.

83. Au titre de l'activité 10, en sa qualité de co-chef de file du module de la logistique aux côtés de la commission éthiopienne de gestion des risques de catastrophe, et en lien avec sa contribution à la coordination du module de la sécurité alimentaire au titre de l'activité 1, le PAM travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de pays pour l'action humanitaire et la cellule de coordination intersectorielle afin de définir une approche logistique homogène qui aide le Gouvernement à coordonner la mise en œuvre du plan d'intervention humanitaire. Le PAM dispensera des services opérationnels de gestion et de coordination de l'information, une formation et un savoir-faire technique, et facilitera les services logistiques communs (transport routier et aérien, stockage) afin de renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement locales, de donner aux intervenants nationaux les moyens d'agir et d'accroître l'impact des interventions des partenaires.

Harmonisation avec les priorités nationales

84. Dans le cadre de l'effet direct 5 du PSP, le PAM développera encore ses partenariats, contribuant ainsi aux plans annuels de réponse humanitaire et aux plans d'aide aux réfugiés mis en œuvre par le pays. Cet effet direct est en outre conforme à la stratégie nationale en matière de logistique (2018-2028), et à la politique et à la stratégie nationales de gestion des risques de catastrophe (2013).

5. Hiérarchisation des priorités et pérennisation

Hiérarchisation des priorités

85. Pendant la période couverte par le PSP établi pour 2020-2025, les opérations du PAM en Éthiopie ont été principalement financées par des contributions préaffectées pour faire face aux crises causées par les épisodes de sécheresse successifs, le conflit du Tigré et les besoins humanitaires croissants. Les allégations de détournement de l'aide en 2023 ont perturbé les opérations et les activités de sensibilisation, ce qui a nécessité de redoubler d'efforts pour rétablir les partenariats et regagner la confiance des donateurs, et de mettre l'accent sur l'obligation de rendre compte et la transparence. Ces difficultés, auxquelles s'ajoutent la baisse du financement de l'assistance humanitaire à l'échelle mondiale et l'évolution des priorités des donateurs, risquent de peser sur le financement dès le début de ce nouveau PSP.

86. Afin de pouvoir suivre l'orientation stratégique du PSP et mettre davantage l'accent sur des interventions de développement évolutives, en particulier dans les domaines du capital humain, des moyens d'existence évolutifs et de la protection sociale, le PAM devra disposer de financements souples et pluriannuels. Une stratégie de mobilisation des ressources guidera la diversification des sources de financement auprès de nouveaux donateurs, dont les institutions financières internationales, le Gouvernement éthiopien, les pays du groupe BRICS Plus et les partenaires du secteur privé, tout en recherchant également des modalités de financement novatrices et en mobilisant conjointement des ressources avec d'autres entités et partenaires des Nations Unies.

87. À partir d'analyses de la nutrition et de la sécurité alimentaire, le PAM procédera à un ciblage fondé sur la vulnérabilité et établira le profil des réfugiés pour hiérarchiser les priorités en matière d'assistance et définir des cadres de vulnérabilité permettant d'adapter les ressources à la gravité des besoins, et passer ainsi d'interventions générales à des activités plus spécialisées, ciblées, superposées et échelonnées. Aussi le PSP fait-il passer la qualité de l'assistance et l'obligation de rendre compte de l'action menée avant la quantité.

88. Compte tenu de la disponibilité limitée de fonds, l'assistance alimentaire et nutritionnelle vitale ciblera les zones classées en phase 4 ou 5 dans l'analyse de l'économie des ménages[33] et les groupes de population présentant les plus hauts niveaux de malnutrition aiguë. Les informations issues des systèmes de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition pilotés par le PAM, notamment les indicateurs de vulnérabilité, viendront compléter les résultats de l'analyse de l'économie des ménages afin d'éclairer le ciblage géographique. Les actions de prévention nutritionnelle viseront à renforcer les capacités institutionnelles et communautaires en matière de gestion durable de la nutrition. Les programmes en milieu scolaire se concentreront sur les régions touchées par un conflit, où ils serviront de filets de sécurité essentiels et favoriseront le développement du capital humain, sans pour autant cesser dans les régions bénéficiant d'un engagement continu des donateurs. L'aide aux petits producteurs et aux acteurs des filières sera principalement destinée aux régions les plus touchées par les chocs, telles que la région Somali et le Tigré, dans lesquelles les interventions sont susceptibles d'avoir un fort impact sur la résilience. Au titre de l'activité 7, le PAM s'attachera en priorité à renforcer les capacités de gestion des catastrophes aux niveaux institutionnel et communautaire, en mettant l'accent sur les zones à haut risque, les systèmes d'alerte rapide, la planification des mesures d'anticipation et les cadres nationaux qui font le lien entre les opérations de secours et les interventions en faveur de la résilience.

[33] Save the Children et FEG Consulting. 2008. *The Household Economy Approach: A guide for programme planners and policy-makers*.

89. En cas de financement insuffisant, les mesures visant à donner la priorité à l'assistance vitale consistent notamment à réduire le nombre de bénéficiaires, à établir des priorités géographiques, à restreindre les critères de ciblage, à réduire la durée de l'aide et, en dernier recours, à suspendre les programmes visant à sauver des vies.

Stratégies de pérennisation et de transition

90. Dans un souci de pérennisation et de prise en main accrue au niveau national, un soutien sera assuré dans le cadre d'activités échelonnées au titre des effets directs du PSP et d'initiatives menées en collaboration avec d'autres organisations et systèmes nationaux dans le cadre d'activités échelonnées au titre des effets directs du PSP et d'initiatives menées en collaboration avec d'autres organisations et systèmes nationaux, ce qui permettra aux bénéficiaires de passer plus facilement d'une dépendance à l'égard de l'assistance non assortie de conditions à une participation active à des activités de renforcement de la résilience. Cette stratégie s'inscrit dans le droit fil des initiatives de réduction de la pauvreté menées par le Gouvernement, dont l'objectif est d'aider les personnes et les communautés vulnérables à passer durablement à d'autres formes d'assistance.

91. Par conséquent, au cours de la période couverte par le PSP, le recours à des transferts non assortis de conditions ira en diminuant au profit d'une action plus durable auprès des bénéficiaires visant à renforcer leur résilience, en particulier dans les communautés de réfugiés. À partir d'une opération de profilage des réfugiés, les moins vulnérables d'entre eux recevront un appui axé sur les moyens d'existence dans le cadre d'une approche par étapes, qui commencera par des activités de renforcement des capacités et des transferts de ressources ciblés pour répondre aux besoins immédiats en matière de sécurité alimentaire et jeter les bases de solutions pérennes. Le système numérique de gestion de l'identité des bénéficiaires utilisé par le PAM facilite les solutions vers l'autosuffisance et permet de suivre la distribution de l'assistance aux ménages ciblés.

92. Le renforcement des systèmes nationaux et des capacités locales est au cœur de l'approche adoptée par le PAM pour assurer la pérennité de ses programmes en Éthiopie. Il entend mettre en œuvre, dans le cadre de partenariats multisectoriels, des programmes durables et de qualité qui privilégient le renforcement des systèmes nationaux et des capacités locales de coordination, de transposition à plus grande échelle, de suivi et de gestion des interventions globales. Cela suppose notamment de favoriser le développement de capacités institutionnelles adéquates pour mettre en œuvre les politiques, les cadres et les stratégies au niveau national.

93. Point important, le PAM souhaite donner aux institutions éthiopiennes les moyens de gérer en toute indépendance des initiatives en matière de filets de sécurité et de préparation aux catastrophes. La gestion globale des risques, qui sera intégrée aux systèmes nationaux, s'appuiera sur une combinaison de stratégies en matière d'atténuation, d'absorption et de transfert des risques afin de réduire l'impact des chocs. Cette approche, qui intègre la résilience dans les cadres de sécurité alimentaire et de préparation, renforce l'autonomie et permet ainsi de mettre en place des modèles durables grâce auxquels les communautés sont en mesure d'anticiper les difficultés, d'y faire face et de les surmonter.

94. Tandis que la prestation de services se fera compte tenu des besoins opérationnels, les services de coordination logistique du PAM viseront à permettre aux organisations nationales d'opérer une transition efficace vers des interventions humanitaires adaptées au contexte local. L'UNHAS confiera les liaisons qu'il assure à des transporteurs commerciaux dès qu'ils pourront répondre de manière fiable aux exigences de planification et aux normes de sécurité.

ANNEXE I

APERÇU DE LA LIGNE DE VISÉE DU PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ÉTHIOPIE POUR 2026–2030					
Objectif	**Élimination de la faim**	**Élimination de la faim**	**Élimination de la faim**	**Partenariats pour la réalisation des objectifs**	**Partenariats pour la réalisation des objectifs**
Cible	**Accès à l'alimentation**	**Viabilité des systèmes alimentaires**	**Viabilité des systèmes alimentaires**	**Renforcement des capacités**	**Renforcement des partenariats mondiaux**
Domaine d'action privilégié	**INTERVENTION FACE À UNE CRISE**	**RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE**	**RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE**	**RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE**	**INTERVENTION FACE À UNE CRISE**
Effet direct du PSP	**Effet direct 1 du PSP:** Les personnes touchées par une crise souffrant le plus de l'insécurité alimentaire, y compris les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui vivent dans les zones ciblées d'Éthiopie ont un accès immédiat et équitable à une alimentation sûre, suffisante et nutritive, avant, pendant et après les chocs.	**Effet direct 2 du PSP:** D'ici à 2030, les personnes en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité nutritionnelle vivant dans les zones ciblées voient leur capital humain renforcé grâce à une alimentation plus saine ainsi qu'à des systèmes de santé et d'éducation plus efficaces, ce qui leur permet de réaliser tout leur potentiel.	**Effet direct 3 du PSP:** D'ici à 2030, les personnes en situation d'insécurité alimentaire vivant dans des zones à risque disposent de moyens d'existence renforcés grâce à des systèmes alimentaires résilients qui leur permettent de résister à de multiples chocs et facteurs de perturbation.	**Effet direct 4 du PSP:** D'ici à 2030, les institutions gouvernementales et les parties prenantes disposent de capacités renforcées dans les domaines de la préparation aux catastrophes, de la gestion des risques, de la protection sociale et des systèmes alimentaires, ce qui facilite la mise en œuvre d'interventions efficaces en cas de choc.	**Effet direct 5 du PSP:** Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement présents en Éthiopie ont accès à des services qui leur permettent de mieux porter assistance aux communautés à risque et touchées par une crise et de subvenir plus efficacement à leurs besoins tout au long de l'année.
Activité	**Activité 1:** Fournir une assistance alimentaire sûre et adaptée sur le plan nutritionnel aux personnes en situation d'insécurité alimentaire touchées par une crise, tout en les aidant à trouver les moyens d'accéder à l'autosuffisance.	**Activité 4:** Aider le Gouvernement et les acteurs nationaux et locaux à mettre en œuvre des approches multisectorielles ainsi qu'un ensemble cohérent d'interventions visant à promouvoir une alimentation saine et à prévenir et à prendre en charge la malnutrition.	**Activité 6:** Fournir un ensemble intégré de mesures d'appui aux moyens d'existence, de mesures d'anticipation et de services aux communautés à risque, en particulier aux petits producteurs, aux autres acteurs des filières, aux femmes et aux jeunes.	**Activité 7:** Œuvrer au renforcement des capacités des institutions publiques aux niveaux national et infranational, des entités du secteur privé et des autres parties prenantes, et fournir à ces acteurs une assistance technique et un soutien pour anticiper les chocs, s'y préparer, y faire face et s'en relever.	**Activité 8:** Fournir au Gouvernement et aux acteurs de l'aide humanitaire et du développement des services à la demande ayant trait à la chaîne d'approvisionnement, à l'ingénierie et à l'administration.

APERÇU DE LA LIGNE DE VISÉE DU PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ÉTHIOPIE POUR 2026–2030					
Objectif	**Élimination de la faim**	**Élimination de la faim**	**Élimination de la faim**	**Partenariats pour la réalisation des objectifs**	**Partenariats pour la réalisation des objectifs**
Cible	**Accès à l'alimentation**	**Viabilité des systèmes alimentaires**	**Viabilité des systèmes alimentaires**	**Renforcement des capacités**	**Renforcement des partenariats mondiaux**
Domaine d'action privilégié	**INTERVENTION FACE À UNE CRISE**	**RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE**	**RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE**	**RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE**	**INTERVENTION FACE À UNE CRISE**
	Activité 2: Fournir une assistance nutritionnelle vitale aux personnes touchées par une crise.	**Activité 5:**Aider le Gouvernement et les communautés ciblées à fournir des aliments nutritifs d'origine locale aux écoliers, notamment dans le cadre du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale.			**Activité 9:** Assurer des services de transport aérien au profit des partenaires de l'aide humanitaire et du développement.
	Activité 3: Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle vitale ainsi que des repas scolaires aux réfugiés vivant dans des camps, tout en renforçant les capacités des institutions et des acteurs gouvernementaux aux niveaux local et national				**Activité 10:** Fournir des services de gestion de l'information, de coordination, de renforcement des capacités et de logistique aux acteurs humanitaires.

ANNEXE II

Suivi, évaluation, données factuelles et gestion des risques

Modalités de suivi, d'évaluation et de production de données factuelles

1. Le PAM prend systématiquement en compte les questions de protection et de responsabilité à l'égard des personnes touchées dans toutes ses interventions afin que l'assistance soit fournie en toute sécurité et de manière appropriée, efficace et digne aux personnes et aux communautés les plus touchées par l'insécurité alimentaire. La mobilisation communautaire et les canaux de communication à double sens spécifiques au contexte consistent notamment en un solide mécanisme communautaire de remontée de l'information et d'intervention, la communication d'informations, la consultation des communautés et leur participation à la prise de décisions. Le suivi des processus et le suivi post-distribution assurés par le PAM ainsi que les enquêtes sur la sécurité alimentaire sont autant de canaux supplémentaires pour contrôler l'exécution des programmes, recueillir le point de vue des personnes touchées concernant l'efficacité et l'efficience des programmes, suivre les résultats obtenus et éclairer le PAM dans ses décisions opérationnelles tout au long de la période couverte par le PSP.

2. Conformément aux prescriptions minimales en matière de suivi, le PAM continuera d'améliorer les modalités de suivi des processus et des effets directs, y compris en faisant davantage appel à des tiers pour effectuer le suivi, si nécessaire. Il continuera de resserrer les liens entre les mécanismes communautaires de remontée de l'information et le suivi des processus, ce qui contribuera à améliorer et à rationaliser les systèmes de communication d'informations. Afin de mieux rendre compte de l'action menée et de réduire autant que possible les facteurs d'inefficacité, le PAM fera appel à des contrôleurs spécialement chargés du suivi sur le terrain pour recueillir les observations des bénéficiaires sur la prestation de services, notamment sa qualité. Des procédures précises seront mises en place pour faire remonter aux échelons hiérarchiques supérieurs les informations relatives aux pertes.

3. Le PAM renforcera les capacités de suivi et d'évaluation des partenaires coopérants et des contrôleurs tiers en réalisant des évaluations ciblées des compétences et des capacités et en dispensant une formation technique. Des outils numériques comme "Partner Connect" et "Impact Hub" aideront à recueillir les résultats du suivi et de l'évaluation, ce qui permettra d'agir en temps utile, d'améliorer la qualité des programmes et de garantir la transparence et le respect de l'obligation de rendre compte. Les données et les services feront l'objet de contrôles trimestriels d'assurance qualité, et un suivi communautaire offrira un aperçu de la qualité des données des programmes. Le PAM étudiera la possibilité de mener des activités de suivi et d'évaluation conjointes, notamment dans le cadre des projets menés conjointement avec des partenaires du système des Nations Unies, à la faveur de sa participation aux groupes de résultats relevant du Plan-cadre de coopération, ainsi qu'à l'évaluation de ce dernier, et à d'autres groupes de travail.

4. Le PAM fera en outre réaliser des évaluations indépendantes, notamment six évaluations thématiques décentralisées, un examen à mi-parcours du PSP en 2028 et une évaluation du PSP en 2029. Les évaluations décentralisées éclaireront la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise, l'assistance aux réfugiés, l'alimentation scolaire, la résilience, la nutrition et le rapport coût-efficacité des modalités d'assistance.

Mesures de gestion et d'atténuation des risques

Risques stratégiques

5. *Insuffisance des ressources.* L'augmentation des besoins et la baisse des contributions des donateurs risquent de se traduire par des lacunes dans la mise en œuvre ou une capacité réduite de maintenir les interventions. Le PAM a élaboré un PSP fondé sur des données factuelles qui cible les personnes les plus vulnérables tout en renforçant les systèmes. Il permet d'adapter l'approche de planification du PAM fondée sur les besoins pour que le budget soit plus réaliste et en adéquation avec les capacités et les points forts du PAM, les tendances et perspectives en matière de ressources ainsi que les contraintes opérationnelles. Le PAM optimisera la mobilisation des ressources, diversifiera ses sources de financement en vue de renforcer son indépendance opérationnelle et dialoguera avec les donateurs pour les encourager à verser des contributions qui concordent avec le PSP, sans perdre de vue que les chocs de grande ampleur pourront nécessiter des révisions budgétaires.

6. *Les conditions de sécurité précaires* en Éthiopie, aggravées par l'instabilité qui règne dans les pays voisins, notamment au Soudan et au Soudan du Sud, pourraient se traduire par un afflux de réfugiés, une restriction de l'accès humanitaire, une accentuation des risques pour la sécurité et une hausse des coûts opérationnels. Cette situation risque de mettre à rude épreuve les capacités du PAM et de nuire à la cohésion sociale. Le PAM suit une solide stratégie de gestion des risques de sécurité, conforme aux normes de sécurité du système des Nations Unies, qui prévoit la planification des interventions d'urgence, la cartographie des accès, l'évaluation des risques et la participation des parties prenantes de façon à sécuriser et à pérenniser les opérations humanitaires et à atténuer les risques encourus par les bénéficiaires.

Risques opérationnels

7. *Perturbation de la chaîne d'approvisionnement*. Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures visant à donner des assurances, le PAM a renforcé les contrôles en matière d'efficacité et d'efficience de la distribution alimentaire grâce à l'application "last mile", au marquage des sacs du PAM pour y faire figurer leur destination et le numéro de téléphone de l'assistance en ligne et à la désignation de chefs de convoi.

Risques fiduciaires

8. *Obligations déontologiques.* Grâce aux mesures visant à donner des assurances qu'il a prises en 2023, le PAM atténue le risque de fraude, de détournement de l'aide et de corruption en mettant en place des dispositifs de prévention, de détection et d'intervention qui renforcent la transparence et l'obligation de rendre compte. Afin de réduire son exposition aux risques fiduciaires, le PAM mettra en œuvre des mesures visant à renforcer les contrôles internes et le respect des règles. Tous les partenaires coopérants seront soumis à un processus de vérification via le Portail des partenaires des Nations Unies, à des évaluations annuelles de leur performance et à un contrôle régulier. Les processus de gestion des incidents seront renforcés, le but étant de pouvoir rapidement analyser les enseignements tirés, améliorer l'environnement de contrôle et faire remonter les problèmes en temps utile aux échelons hiérarchiques supérieurs. Les mécanismes communautaires de remontée de l'information et d'intervention jouent un rôle essentiel en ce qu'ils permettent de détecter les risques et de répondre aux préoccupations des communautés.

9. *Protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles.* Au titre du PSP, le PAM continuera de s'employer à limiter le risque d'exploitation et d'atteintes sexuelles au moyen de mesures concrètes et développera les activités de plaidoyer et de sensibilisation connexes qu'il mène à l'intention de son personnel et du personnel de ses partenaires, ainsi que des communautés touchées. Le PAM continuera de prendre une part active au réseau de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles dans le pays et de coprésider le réseau régional consacré à la question dans les régions Somali et Afar. Il nommera des référents et des suppléants pour les questions de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles dans tous ses bureaux et renforcera les procédures internes de signalement et d'orientation. De plus, le PAM continuera de faire appliquer scrupuleusement l'autoévaluation des capacités en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles des partenaires coopérants inscrits sur le portail des partenaires de l'Organisation des Nations Unies, notamment d'élaborer et de mettre en œuvre des plans de renforcement des capacités visant à encourager chez ses partenaires l'application sur le plan institutionnel des mesures phares prises dans ce domaine, si nécessaire. Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action relatif à la participation des communautés, document d'orientation essentiel aux fins de la coopération entre le bureau de pays et les populations touchées, des séances seront spécialement organisées pour informer les communautés de leurs droits et des mécanismes de remontée de l'information dans le domaine de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles.

Risques financiers

10. *Dépréciation de la monnaie et inflation.* La dépréciation de la monnaie éthiopienne par rapport aux principales devises risque d'augmenter le coût des programmes et de réduire le pouvoir d'achat des bénéficiaires. Le PAM suivra l'évolution de ces risques et mettra en œuvre des stratégies financières pour en atténuer les effets.

Garanties sociales et environnementales

11. Conformément à son cadre pour la durabilité environnementale et sociale, le PAM passera au crible toutes ses activités afin de prévenir ou de limiter au maximum les éventuelles répercussions négatives sur les populations et l'environnement. Si nécessaire, le PAM élaborera des plans de gestion environnementale et sociale fondés sur les résultats de l'analyse environnementale. Le PAM poursuivra les actions visant à prévenir la dégradation des terres et à promouvoir leur remise en état et la gestion durable des ressources naturelles. Le renforcement des capacités du personnel, des partenaires et des communautés touchées, de même que le renforcement des systèmes de signalement et d'orientation vers les services compétents, permettent de mieux atténuer les risques et d'y répondre, contribuent à un meilleur respect de l'obligation de rendre compte et améliorent la qualité des programmes.

12. Le PAM prend des mesures pour renforcer la protection des bénéficiaires, entre autres en atténuant les risques susceptibles d'accroître les tensions au sein des communautés, en assurant la sécurité des sites, en détectant les détournements de ressources et en protégeant les bénéficiaires contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. La méthode de ciblage transparente et fondée sur la vulnérabilité reflète la volonté du PAM de prendre en compte les déséquilibres de pouvoir et réduit les risques de perpétuation de l'exclusion.

13. Le PAM prend en compte la durabilité environnementale dans ses achats, ses installations et ses opérations, notamment en s'efforçant de promouvoir une utilisation efficace des ressources et le recyclage, comme en témoigne son engagement en faveur de la réduction des émissions de carbone "We Reduce" dans le cadre de ses services de transport aérien.

ANNEXE III

Budget du portefeuille de pays établi compte tenu des besoins et ventilation des coûts par effet direct du plan stratégique de pays *(en dollars)*

TABLEAU 1: BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS ÉTABLI COMPTE TENU DES BESOINS *(en dollars)*							
Effet direct du PSP	**Activité**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**Total**
1	1	216 128 167	219 617 893	222 609 753	221 872 765	226 913 397	**1 107 141 975**
	2	135 269 166	134 242 821	126 377 414	118 030 795	110 723 001	**624 643 197**
	3	174 083 901	188 234 959	180 389 872	170 767 330	175 283 764	**888 759 825**
2	4	17 023 765	18 054 523	19 525 396	20 576 171	21 707 913	**96 887 768**
	5	48 089 115	55 563 528	57 119 026	51 666 769	46 434 516	**258 872 954**
3	6	22 058 982	26 384 251	31 356 440	32 968 685	29 583 364	**142 351 722**
4	7	4 041 989	4 315 158	2 935 446	2 333 222	3 837 976	**17 463 791**
5	8	30 625 019	30 614 706	30 691 111	30 790 847	30 850 117	**153 571 801**
	9	4 650 554	4 670 487	4 702 096	4 740 283	4 773 036	**23 536 457**
	10	3 034 373	1 458 996	749 147	169 256	174 625	**5 586 397**
Total		**655 005 030**	**683 157 323**	**676 455 702**	**653 916 124**	**650 281 710**	**3 318 815 888**

TABLEAU 2: VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS *(en dollars)*						
	Effet direct stratégique 1 du PAM	**Effet direct stratégique 2 du PAM**	**Effet direct stratégique 3 du PAM**	**Effet direct stratégique 4 du PAM**	**Effet direct stratégique 5 du PAM**	**Total**
	Effet direct 1 du PSP	**Effet direct 2 du PSP**	**Effet direct 3 du PSP**	**Effet direct 4 du PSP**	**Effet direct 5 du PSP**	
Domaine d'action privilégié	**Intervention face à une crise**	**Renforcement de la résilience**	**Renforcement de la résilience**	**Renforcement de la résilience**	**Intervention face à une crise**	
Transferts	2 124 719 042	275 606 775	109 011 989	12 579 247	166 254 096	**2 688 171 150**
Mise en œuvre	225 133 142	43 396 833	18 602 146	3 083 425	6 519 127	**296 734 673**
Coûts d'appui directs	110 753 448	15 044 019	6 049 453	735 253	8 143 981	**140 726 153**
Total partiel	**2 460 605 632**	**334 047 627**	**133 663 589**	**16 397 926**	**180 917 204**	**3 125 631 977**
Coûts d'appui indirects	159 939 366	21 713 096	8 688 133	1 065 865	1 777 451	**193 183 911**
Total	**2 620 544 998**	**355 760 722**	**142 351 722**	**17 463 791**	**182 694 655**	**3 318 815 888**

ANNEXE IV

TABLEAU 3: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR ANNÉE						
	2026	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**Total**
Total (hors chevauchements)	5 221 433	4 438 116	4 418 226	4 244 613	3 732 456	8 698 041

ANNEXE V

RATION ALIMENTAIRE (*grammes/personne/jour*) OU VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (*dollars/personne/jour*), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ											
	Effet direct 1 du PSP										
	Activité 1		Activité 2		Activité 3						
Type de bénéficiaires	Assistance alimentaire générale	Mécanisme d' intervention rapide	Enfants de 6 à 59 mois	Filles et femmes enceintes ou allaitantes	Assistance alimentaire générale	Assistance alimentaire générale - nouveaux arrivants	Traitement de la malnutrition aiguë modérée - enfants de 6 à 59 mois	Traitement de la malnutrition aiguë modérée - filles et femmes enceintes ou allaitantes	Traitement de la malnutrition aiguë modérée - enfants de 6 à 59 mois	Traitement de la malnutrition aiguë modérée - filles et femmes enceintes ou allaitantes	Repas scolaires
Modalité	Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires
Céréales	500	500			167	283					
Légumes secs	50	50			33	50					
Huile	15	15			15	15					8
Sel					5	5					3
Sucre											
Super Cereal	200	200			33,3	33,5					120
Super Cereal Plus				250				200	200	200	
Suppléments nutritionnels prêts à consommer			100				100				

RATION ALIMENTAIRE (*grammes/personne/jour*) OU VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (*dollars/personne/jour*), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ											
	Effet direct 1 du PSP										
	Activité 1		**Activité 2**		**Activité 3**						
Type de bénéficiaires	**Assistance alimentaire générale**	**Mécanisme d' intervention rapide**	**Enfants de 6 à 59 mois**	**Filles et femmes enceintes ou allaitantes**	**Assistance alimentaire générale**	**Assistance alimentaire générale - nouveaux arrivants**	**Traitement de la malnutrition aiguë modérée - enfants de 6 à 59 mois**	**Traitement de la malnutrition aiguë modérée - filles et femmes enceintes ou allaitantes**	**Traitement de la malnutrition aiguë modérée - enfants de 6 à 59 mois**	**Traitement de la malnutrition aiguë modérée - filles et femmes enceintes ou allaitantes**	**Repas scolaires**
Modalité	**Produits alimentaires et transferts de type monétaire**	**Produits alimentaires**	**Produits alimentaires et transferts de type monétaire**	**Produits alimentaires et transferts de type monétaire**	**Produits alimentaires et transferts de type monétaire**	**Produits alimentaires**	**Produits alimentaires**	**Produits alimentaires**	**Produits alimentaires**	**Produits alimentaires**	**Produits alimentaires**
Micronutriments en poudre											
Total kcal/jour	2 000	2 000	510	1 000	833	1 284	510	800	760	760	528
% de kcal d'origine protéique	13,8	13,8	8,6	16,0	13,0	13,8	8,6	16	14,7	14,7	12,7
Transferts de type monétaire (*dollars/personne/jour*)	0,8		0,9	1,1	0,2						
Nombre de jours d'alimentation par an	360	90	360	360	360	360	360	360	360	360	220

RATION ALIMENTAIRE (*grammes/personne/jour*) OU VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (*dollars/personne/jour*), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ				
	Effet direct 2 du PSP	**Effet direct 3 du PSP**		
	Activité 4	**Activité 5**		**Activité 6**
Type de bénéficiaires	**Bons à échanger contre des produits frais**	**Alimentation scolaire d'urgence**	**Alimentation scolaire utilisant la production locale**	**Moyens d'existence**
Modalité	**Transferts de type monétaire**	**Produits alimentaires et transferts de type monétaire**	**Produits alimentaires et transferts de type monétaire**	**Transferts de type monétaire**
Céréales			48	
Légumes secs			14	
Huile		8	10	
Sel		3	3	
Sucre				
Super Cereal		120	72	
Super Cereal Plus				
Suppléments nutritionnels prêts à consommer				
Micronutriments en poudre				
Total kcal/jour		528	584	
% de kcal d'origine protéique		12,7	11,4	
Transferts de type monétaire (*dollars/personne/jour*)	0,4			22
Nombre de jours d'alimentation par an	360	176	176	3

ANNEXE VI

Liens vers les ressources techniques et connexes

1. De plus amples renseignements relatifs aux opérations et aux budgets peuvent être consultés sur le portail de données sur les PSP[1].

2. Des informations détaillées concernant notamment les éléments ci-après y seront communiquées pour toute la durée du PSP et mises à jour chaque année:

 a) les modalités de transfert pour chaque effet direct du PSP et chaque activité;

 b) une vue d'ensemble des bénéficiaires, ventilés par groupe d'âge, par sexe et par statut de résidence, ainsi que des données sur les bénéficiaires ventilées par groupe de bénéficiaires, par sexe et par modalité de transfert pour chaque effet direct du PSP et chaque activité;

 c) les distributions de rations alimentaires et les transferts prévus dans le cadre de chaque effet direct du PSP et de chaque activité;

 d) la ventilation des transferts par modalité;

 e) des informations quantitatives pour chaque effet direct du PSP et chaque activité, avec indication de la valeur en dollars É.-U. ainsi que du volume le cas échéant;

 f) un plan de hiérarchisation des priorités: ajustements apportés aux plans d'exécution en fonction des perspectives de financement.

[1] Conformément à la politique en matière de plans stratégiques de pays (2016).

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance